Vos interlocuteurs au sein de l'établissement :

MEDECINS DE PRÉVENTION :

Anne Brun: 01 69 15 70 60 / anne.brun@u-psud.fr
Brigitte Ligonniere : 01 69 15 53 49 / brigitte.ligonniere@u-psud.fr
Martine Berthier : 01 49 59 67 62 / martine.berthier@u-psud.fr

INFIRMIERES:

Campus d'Orsay : 01 69 15 53 49 [bât. 510] - 01 69 15 70 60 [bât. 452] - 01 69 15 67 33 / 72 63 [bât. 336] IUT Orsay : 01 69 33 60 28 / UFR Pharmacie : 01 46 83 54 14 IUT Cachan : 01 41 24 11 09 / IUT Sceaux : 01 40 91 24 01 / UFR Sceaux : 01 40 91 17 12

CONSEILLER RESSOURCES HUMAINES :
Gabriel Gizzi : 01 69 15 34 39 / gabriel.gizzi@u-psud.fr

ASSISTANTES SOCIALES:

Claire Crinon : 01 69 15 74 01 / claire.crinon@u-psud.fr
Charlotte Berthelotet : 01 46 83 54 15 / charlotte.berthelotet@u-psud.fr

CONSEILLERS DE PRÉVENTION :

UPSud : Marianne Boivin 01 69 15 34 56 / securite.prevention@u-psud.fr
UFR sciences : François Grossin 01 69 15 78 00

trancois.grossindu-psud.fr / hygiene-securite.sciencesdu-psud.fr UFR pharmacie : Mélanie Pacheu-Bunel / melanie.pacheu-buneldu-psud.fr

UFR médecine : Cyril Thioux / cyril.thioux@u-psud.fr

IUT d'Orsay : Sonia Crépin / sonia.crepin@u-psud.fr IUT de Cachan : Imen Nahali / imen.nahali@u-psud.fr

UFR STAPS : Norine Coussot / Assistante de prévention / norine.coussot@u-psud.fr POLYTECH : Evelyne Hogrel-Crha / Assistante de prévention / evelyne.hogrel-crha@u-psud.fr Jean-Luc Carre / Assistant de prévention / jean-luc.carre@u-psud.fr

ASSISTANTS DE PREVENTION

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL, MEMBRES DU CHSCT Accéder à : https://intranet.u-psud.fr/Info-CHSCT

VOTRE RESPONSABLE HIERARCHIQUE

VOTRE SERVICE DU PERSONNEL



Comprendre le monde, construire l'avenir université paris-sactay

risques les bs/chosociaux

QU'EST-CE QUE C'EST ? QUELLES ORIGINES ? QUELLES CONSÉQUENCES ? QUELS SIGNES DE FATIGUE ?

1. Qu'est-ce que c'est?

Stress, épuisement au travail, harcèlement, violences... ce sont des risques professionnels perçus et vécus par les salariés et qui peuvent porter atteinte à leur santé mentale et à leur intégrité physique.

Ils résultent d'une combinaison entre les dimensions individuelles, collectives et organisationnelles de l'activité professionnelle.

2. Quelles origines?

Elles peuvent être diverses et combinées :

- Le contexte socio-economique : incertitude face à l'avenir, réformes changements multiples, restructurations, diminution du nombre de postes...
- L'organisation du travail : pression, charge de travail, délais trop courts, évaluation inadaptée, « turn-over » et précarisation, manque de lisibilité organisationnelle, déficit de management...
- L'environnement physique et/ou l'outil de travail : bruit, manque d'espace évolution des outils...
- Les relations de travail : déficit de soutien, manque de reconnaissance, communication insuffisante, individualisation, compétition, dégradation des collectifs, tensions...
- Le contenu du travail : monotonie des activités, manque d'autonomie, absence de marge décisionnelle, problème d'éthique...

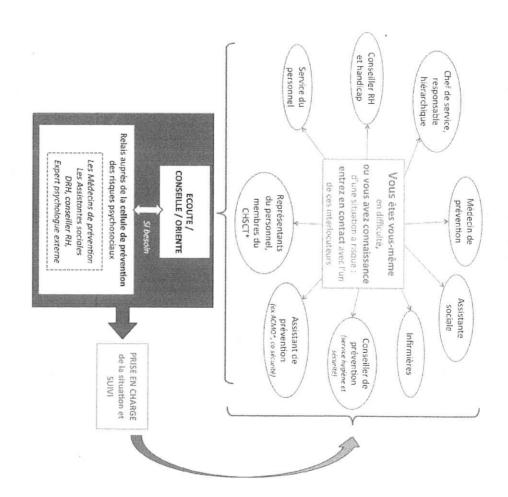
3. Quelles conséquences ? Quels signes de fatigue ?

Emotionnelles : sensibilité, irritabilité, nervosité, angoisse, mal-être, tristesse	Comportementales: comportement violent et agressif, modification des conduites alimentaires, recours à des produits calmants ou excitants, isolement social, repli sur soi
Intellectuelles : perturbations de la concentration, troubles de la mémoire, difficulté à prendre des décisions	Physiques: troubles du sommeil, fatigue, douleurs, prise ou perte de poids, infections fréquentes

. Les interlocuteurs

Tout agent confronté à une situation difficile ou ayant connaissance d'une telle situation peut solliciter les interlocuteurs représentés ci-dessous, présents au niveau de leur service, de leur composante ou de l'université :

Procédure d'alerte en cas de risques psychosociaux :



^{*}sigles utilisés :

CHSCT : Comité d'Hygiène et Sécurité et des Conditions de Travail, CHSCT de l'université et CHSCT spécial de composante

ACMO : Agent Chargé de la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et de sécurité, aujourd'hui dénommé Assistant de prévention

NB : Selon les cas, d'autres interlocuteurs existent et peuvent être sollicités en tant que relais de proximité : par exemple, les doctorants peuvent faire appel à la personne en charge des questions de médiation au sein de leur Ecole Doctorale, ...

Les interloculeurs saisissent la cellule de prévention avec l'accord de l'agent en difficulté. L'examen de sa situation se fera de façon **anonyme et confidentielle**.